

Le Figaro du 01 02 2020

## PATRIMOINE ALORS QUE CORDOUAN DEMANDE SON CLASSEMENT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO, FOCUS SUR CES JOYAUX SOUS-UTILISÉS.

CLAIRE BOMMELAER



Le phare de Cordouan en Gironde, haut de 67 mètres se présente davantage comme un palais que comme un phare classique. Construit en pleine mer à partir de 1594, il se voulait, autant qu'un ouvrage de signalisation maritime, un chef-d'œuvre architectural à l'image de celui mythique d'Alexandrie. DOMINIQUE ABIT

Veillant sur l'estuaire de la Gironde depuis quatre siècles, le phare de Cordouan a l'insigne privilège d'être le plus ancien de France. Dans six mois, le monument que l'on aperçoit depuis Port-Médoc ou depuis Royan espère pouvoir accrocher un autre titre à son palmarès, celui de phare classé au Patrimoine mondial de l'Unesco. « Nous avons très bon espoir », indique le directeur de la Direction interrégionale de la mer Sud Atlantique, Éric Banel, au pied de Cordouan, en ce jour lumineux et venteux de décembre. « Cordouan est le premier monument, avec Notre-Dame de Paris, à avoir été classé monument historique en France en 1862, et très peu d'exemples de ce patrimoine maritime ont été reconnus par l'Unesco. »

Avec une base circulaire, la tour de 67 mètres de haut se présente davantage comme un palais que comme un phare classique. Construit en pleine mer à partir de 1594, il se voulait, autant qu'un ouvrage de signalisation maritime, un chef-d'œuvre architectural à l'image de celui mythique d'Alexandrie. À l'intérieur, on a même construit une chambre et une chapelle pour le roi Henri IV, qui n'y dort jamais.

« La candidature Unesco menée par la France, qui sera examinée au Qatar en juillet, met en avant cette ancienneté du phare, mais aussi l'histoire technique qu'il porte », poursuit Éric Banel. C'est à Cordouan en effet que le physicien Augustin Fresnel a testé ses fameuses lentilles à échelon, utilisées depuis dans la plupart des phares du monde. À l'intérieur, posée à terre, on peut voir l'une d'entre elles, censée décomposer la lumière et lui donner une plus grande portée. On trouve également du

marbre (dans l'appartement du roi), des boiseries, des ornements ou des vitraux dans la chapelle : Cordouan est un monument à part. Pour l'instant, huit personnes sont en train de s'activer à la restauration de l'appartement du roi, d'un des escaliers ou des joints de la terrasse. Battu par les vents, régulièrement recouvert par les eaux, le phare subit toutes les dégradations propres à la mer et à la pluie.

Entre 2005 et 2021, près de 10 millions de travaux auront été réalisés, à la basse saison, dans des conditions climatiques difficiles. Déposés par bateau le lundi, les restaurateurs, maçons, sculpteurs ou tailleurs de pierres habitent d'ailleurs dans des petites chambres spartiates toute la semaine. Ils partagent l'espace avec deux gardiens, dédiés à l'année à la sécurité du site et à son petit entretien. « À Cordouan, il y a toujours quelque chose à faire, jure Benoît Jenouvrier, qui travaille sur place du vendredi au vendredi. Mais il faut tout de même mettre de la passion dans ce que l'on fait, sinon on devient fou. »

À partir d'avril, ce dernier voit défiler les touristes, embarqués depuis Royan ou depuis Le Verdon-sur-Mer. Quarante-cinq minutes de bateau, et les voilà déversés sur l'îlot de Cordouan. L'année dernière, près de 24 000 personnes ont grimpé les 300 marches, afin de jouir d'une vue imprenable sur l'estuaire et le large. Comme tous les phares, et même s'il se situe dans une région plus sage que la Bretagne, Cordouan est un aimant à touristes. Mythiques, porteurs de légendes, d'héroïsmes et de voyages, les phares attirent près d'un million de personnes par an, dont près de 400 000 pour les seules pointes occidentales de Ré et d'Oléron, avec le phare des Baleines ou celui de Chassiron. Le succès est là y compris lorsqu'ils sont à terre, ce qui est le cas pour l'immense majorité d'entre eux (seuls 32 sont en mer). Mais voir un phare, n'est ce pas déjà imaginer l'océan ? Tout comme les clochers, ils attrapent le regard, font naître des idées de grand large. Près de 80 000 personnes se rendent au Cap Ferret, chaque année. Ceux de Batz ou de Sein, en Bretagne, ne désemplissent pas. Celui du Créac'h, à Ouessant, est même devenu un musée.

Mais nombreux sont les marins ou les passionnés qui estiment que ce patrimoine est sous-utilisé, d'autant que leur entretien coûte cher aux deniers publics. « En dehors de la vue, qui est toujours belle, la vie est parfois un peu décevante, admet Vincent Guigueno, un des meilleurs connaisseurs des phares en France, et anciennement chargé de la politique des phares à la Direction des Affaires maritimes. Il y a pourtant quantité d'histoires légendaires ou techniques à raconter dans un phare, comme en témoigne la littérature. »

À partir de 2000, les 165 feux ont tous été automatisés, et les gardiens, qui incarnaient ce lien entre la mer et la terre, ont quitté les lieux. Liés à la sécurité maritime, les phares sont restés dans le giron de l'État, vidés de leur présence humaine. Les dégradations et le questionnement sur leur avenir sont arrivés dans la foulée. En 2009, lors d'un Grenelle de la mer, l'État s'était engagé à valoriser ce patrimoine, et à lui redonner une vie. Depuis, près de la moitié des phares sont protégés au titre des Monuments historiques et nombre d'autres sont inclus dans un site classé. Certains ont été confiés au conservatoire du littoral, à des collectivités, à des associations, et trois (l'île Louët, Kerbel et Fatouville) ont même été déclassés et vendus. Celui de l'île Louët, dans le Finistère, transformé en gîte, est toujours plein depuis - en dépit de l'absence d'eau chaude. Tous les créneaux de réservation sont déjà pris pour 2020 ! « L'engouement du public est évident et doit être pris en compte », poursuit Vincent Guigueno.

Hélas ! Si l'Irlande a fait de Killough, Wicklow Head Lighthouse ou JP Ketch des gîtes de première classe, si le phare anglais de Nash Point est spécialisé dans les mariages et si la Norvège se targue d'avoir 60 phares à louer, la France semble hésiter à confier les clés au privé - au point de susciter l'étonnement de la Cour des comptes. En 2012, cette dernière réclamait une meilleure gestion du patrimoine des phares, sous peine que leur état général ne se dégrade. Elle dénonçait au passage l'occupation d'une quinzaine de bâtiments transformés en hébergements de loisirs pour les agents du ministère de l'Environnement, de manière peu transparente. Huit ans plus tard, la situation n'a pas tellement changé et la valorisation de ce patrimoine semble répondre à du cas par cas. « La question est cruciale. Car pour la plupart des édifices, le retour à une situation d'occupation régulière serait la solution la plus efficace pour garantir leur pérennité », peut-on lire dans un rapport de

l'Inspection générale des affaires maritimes sur la valorisation des phares et des maisons feux. Qui voudrait assister à l'extinction de ces monuments mythiques ?